



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 mai 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 mai 2005

**ORU: lancement d'une consultation pour une mission d'AMO pour
l'accompagnement de la mise en oeuvre des îlots tests, première
étape de réalisation du Projet de Rénovation Urbaine sur les 2
quartiers ZUS - Demandes de cofinancement afférentes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050196

**pour l'accompagnement de la mise en œuvre des îlots tests,
première étape de réalisation du Projet de Rénovation Urbaine
sur les 2 quartiers ZUS - Demandes de cofinancement afférentes**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'élaboration du dossier à présenter à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine est en cours de formalisation. Les étapes qui jalonnent sa constitution amènent progressivement la stabilisation des projets urbains et sociaux sur les 2 quartiers.

La validation de ce dossier interviendra après dépôt à l'Agence et présentation en comité d'engagement. La signature de la convention multipartite marquera le point de départ officiel de la phase opérationnelle.

Sans attendre une échéance qui n'est pas encore définie, il convient de maintenir sur les sites une continuité d'actions et de réflexion. Pour ces raisons, des interventions peuvent d'ores et déjà être ciblées et mises en œuvre, en totale conformité avec le plan d'actions à 5 ans tel qu'arrêté lors du comité de pilotage du 29 mars 2005.

A la croisée des problématiques urbaines et sociales, figure le réaménagement des intérieurs d'îlots en « unités résidentielles ». Ces requalifications d'espaces de proximité, à l'échelle de 2 ou 3 immeubles, sont tout à fait adaptées à une programmation anticipée.

Abordé sur le plan de l'accompagnement des habitants en vue d'une appropriation pédagogique de leur environnement quotidien dans le cadre du projet d'ensemble, ce travail pourra se traduire par :

- la mise en place d'une réflexion collective qui permettra la familiarisation des uns et des autres avec le projet, leur participation et le partage de leurs attentes,
- la formalisation du programme d'aménagement qui tiendra compte des questions de stationnement, de tri sélectif, de résidentialisation des devant d'immeubles, de paysage et d'espaces verts,
- la mise en œuvre du projet décidé ensemble,
- la mise en place d'une formation action pour une diffusion du « savoir », acquis au travers d'un premier îlot.

Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sera nécessaire afin d'appuyer, par son savoir-faire et son expérience, la Ville de NIORT dans cette démarche complexe, et entrer de plein pied dans le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le lancement d'une consultation pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui se mettra en place sur un îlot test,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les subventions afférentes et signer les conventions à intervenir le cas échéant,
- imputer au budget 2005, #04743-2031, chapitre 82005001.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)